



l'essentiel



n° 90
septembre 2006

DE FORTES INÉGALITÉS DE REVENUS ENTRE QUARTIERS DES GRANDES VILLES

Les revenus des ménages ne sont pas répartis de manière homogène sur le territoire des grandes villes franc-comtoises. Certains quartiers, disposant d'une forte proportion d'habitat social, abritent une part importante de personnes à bas revenus. Il s'agit le plus souvent de secteurs appartenant, en totalité ou en partie, à des ZUS. Le taux de chômage y est élevé et de nombreux ménages dépendent des prestations sociales, notamment du RMI. Les quartiers situés à proximité du centre ville sont généralement plus favorisés.



La présente étude est une synthèse d'un travail réalisé en 2005 pour l'atlas social des quartiers, partenariat entre la direction régionale de l'Équipement, l'INSEE et le laboratoire Théma de l'université de Franche-Comté. Elle porte sur les six communes les plus importantes concernées par un contrat de ville 2000-2006. À l'exception de Dole, ces contrats de ville ne sont pas limités à la ville-centre.

www.insee.fr
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15€/mn)

ESS069018 Prix : 2,50€

Le thème de la mixité sociale est au cœur des réflexions menées autour de la politique de la ville. Afin de traiter de façon prioritaire, les quartiers les plus défavorisés, des contrats de ville ont été mis en œuvre à l'échelle de la commune et de l'agglomération. Dans ce cadre, de nombreuses actions, financées par l'État et les collectivités territoriales, sont menées en faveur des familles, pour la culture, l'éducation, la formation et la prévention de la délinquance.

La mesure des inégalités est cependant complexe. S'il est difficile de l'aborder à l'aide d'un unique indicateur, l'approche en termes de revenu paraît incontournable. Les indicateurs de chômage, de revenu et de dépendance financière révèlent des inégalités fortes au sein d'une même ville et parfois à l'intérieur même d'un quartier. En règle générale, les quartiers aux plus faibles revenus sont situés en zone urbaine sensible (ZUS) où les ressources des ménages dépendent en grande partie

des prestations versées par la caisse d'allocations familiales (CAF). Ces allocations prennent notamment la forme de minima sociaux comme le RMI pour les plus démunis. Dans les communes de plus de 10 000 habitants faisant l'objet d'un contrat de ville 2000-2006, le revenu fiscal médian par unité de consommation (encadré) varie, en 2002, de 12 700 € pour Audincourt à 14 700 € pour Besançon. Au niveau régional, il s'établit à 14 850 €. Ces écarts de revenu entre les plus grandes vil-

Revenu annuel médian par unité de consommation en euros en 2002

	Besançon	Montbéliard	Audincourt	Valentigney	Dole	Belfort
Commune	14 700	14 300	12 700	13 700	14 200	13 700
Revenu le plus bas	Île-de-France : 6 100	Petite Hollande Lulli : 7 200	Champs Montants - ZRU : 7 400	Les Buis-Sud : 7 700	Les Mesnils-Pasteur Nord : 5 800	Résidences Zaporojie-Sud : 6 600
Revenu le plus élevé	Mouillère : 21 000	Centre ville : 18 800	Gare : 15 400	Les Bruyères : 15 900	Goux : 17 400	Vieille ville- Fourneau : 18 800

Source : INSEE, DGI, revenus fiscaux des ménages en 2002

les franc-comtoises sont faibles à côté de ceux existant entre les quartiers d'une même ville.

Besançon est la ville où la différence entre le secteur où les revenus sont les plus faibles (Île-de-France avec un revenu fiscal médian de 6 100 €) et celui aux revenus les plus importants (La Mouillère avec 21 000 €) est la plus forte. Les quartiers aux plus hauts revenus sont situés à proximité du centre-ville. Il s'agit, outre celui de la Mouillère, de la Butte (Villarcieu, Vieilles Perrières) et de Velotte où le revenu fiscal médian dépasse 19 000 €.

À l'opposé, au sud-ouest de la ville, les secteurs Île-de-France et Diderot, qui appartiennent à la zone de redynamisation urbaine (ZRU) de Planoise (devenue zone franche urbaine (ZFU) depuis 2004), apparaissent les plus défavorisés de la commune avec un revenu médian inférieur à 8 000 €. Plus proche du centre, le quartier de la Grette, qui englobe la majeure partie de l'habitat de la ZUS Cité-Brûlart, est dans le même cas, tout comme Chopin qui appartient à la ZUS de Palente-Orchamps au nord-est de Besançon. Cette situation

est liée, en partie, aux difficultés d'insertion professionnelle des habitants ; le taux de chômage en 1999 atteint en effet 37% dans le quartier Île-de-France et approche les 30% pour Diderot et la Grette.

Ces faibles revenus peuvent être compensés par diverses aides sociales, en premier lieu celles versées par la CAF. Dans six quartiers de Besançon, tous situés en ZUS, plus de 40% des ressources des ménages sont constituées de prestations familiales. La proportion de 47%

pour le quartier Île-de-France est ainsi trois fois plus élevée que celle du quartier Villarcieu (15%).

Pour les ménages les plus démunis, ces prestations comprennent des minima sociaux, notamment le RMI. On compte ainsi six quartiers avec une proportion de RMIstes plus de deux fois supérieure à la moyenne communale (7,4%). On retrouve les principaux secteurs de Planoise avec notamment près de 20% de RMIstes pour Diderot. Cette proportion est de 16% dans le quartier de la Grette. Parmi les quartiers bisontins comptant plus de 10% de RMIstes, deux secteurs hors ZUS apparaissent : Fontaine-Écu et Rosemont, même

si une faible partie de ce dernier appartient à la ZUS Cité-Brûlart. À l'opposé, les Chaprais, Trey et Xavier-Marmier comptent à peine plus de 2% de RMIstes.

Dans l'ensemble formé par les communes de Montbéliard, Audincourt et Valentigney, cinq quartiers se détachent des autres par des revenus déclarés élevés. Il s'agit des quartiers montbéliardais de la Citadelle, du Centre-ville, de Prai-

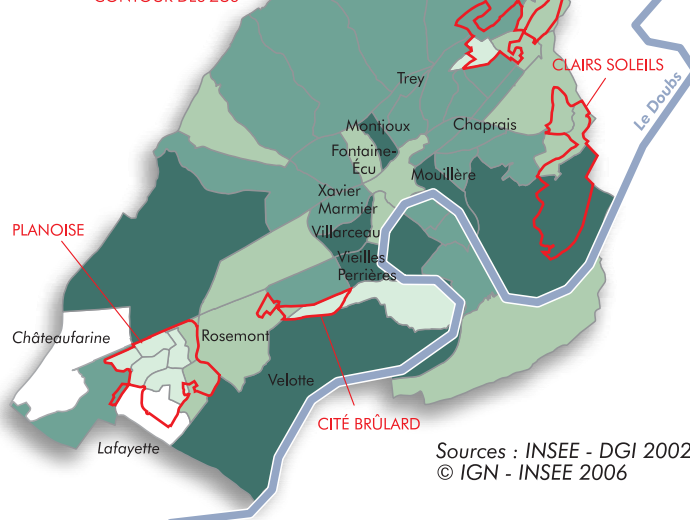
rie-Grands jardins et du Faubourg Mont-Bart situés au nord de la ville et du quartier des Bruyères au sud de Valentigney dans lesquels le revenu médian s'échelonne entre 16 900 et 18 800 €.

Les plus faibles revenus sont perçus par les ménages habitant la Petite Hollande dans les secteurs Lulli et Sud-Ouest à Montbéliard, la partie sud des Buis à Valentigney, les Champs Montants à Audincourt où un ménage sur deux déclare

**Besançon :
de fortes disparités
de revenu entre
quartiers**

Revenu médian par unité de consommation par IRIS et ZUS de Besançon

Médiane des revenus fiscaux 2002 par unité de consommation



Sources : INSEE - DGI 2002
© IGN - INSEE 2006

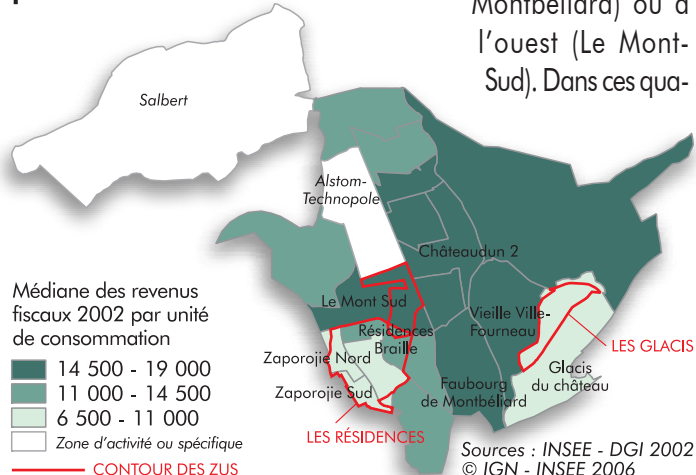
moins de 8 000 € par an. Ces trois quartiers sont classés en zone de redynamisation urbaine (ZRU).

La Petite Hollande n'est pas un quartier homogène sur le plan des revenus. Lulli et Sud-Ouest sont nettement défavorisés alors que d'autres secteurs comme Sud ou Coteau-Jouvent (qui débordent légèrement des limites de la ZRU) ont un revenu médian légèrement plus élevé que celui de la commune.

Les quartiers où la présence de ménages à faibles ressources est la plus importante sont ceux où les logements sociaux sont les plus nombreux. Le chômage s'est développé plus rapidement que dans les autres espaces urbains. Il touchait en 1999 entre 25 et 36% des actifs dans les quatre quartiers les plus en difficulté.

En dehors des ZUS, seul le quartier des Forges à Audincourt présente un revenu médian modeste (11 600), même si l'intensité de la précarité y est bien plus faible.

Revenu médian par unité de consommation par IRIS et ZUS de Belfort



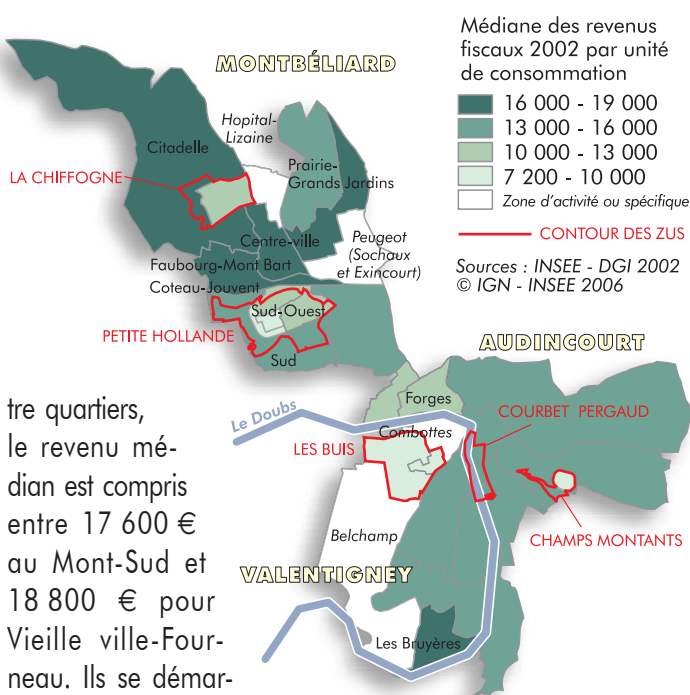
Deux quartiers de Montbéliard, Petite Hollande Lulli et Sud-Ouest, situés en ZUS, ont un taux de dépendance aux prestations supérieur à 40%. Ce taux s'établit à 38% à Audincourt, dans le quartier des Champs-Montants et à 35% dans celui des Buis à Valentigney. La part d'allocataires du RMI dépasse 20% dans

certains secteurs de la Petite Hollande à Montbéliard. Cette part est

beaucoup moins élevée dans les autres quartiers de la ville. Les quartiers situés en zone urbaine sensible à Audincourt et Valentigney sont aussi ceux qui présentent la plus forte proportion de RMIstes. Ainsi, seul le quartier des Champs-Montants, à Audincourt, situé en ZRU, a une proportion d'allocataires du RMI élevée (18%). À Valentigney, cette part est plus faible dans le quartier des Buis (12,5%).

Les quartiers les plus aisés de Belfort sont plutôt au centre de la ville ou à proximité (Châteaudun 2, Vieille ville-Fourneau), au sud (Faubourg de Montbéliard) ou à l'ouest (Le Mont-Sud). Dans ces qua-

Revenu médian par unité de consommation par IRIS et ZUS de Montbéliard-Audincourt-Valentigney en 2002



tre quartiers, le revenu médian est compris entre 17 600 € au Mont-Sud et 18 800 € pour Vieille ville-Fourneau. Ils se démarquent franchement des lieux d'habitat social comme « Glacis du Château » qui englobe la ZRU des Glacis, Zaporojie (nord et sud) et Rome qui appartiennent à la ZFU des Résidences. Le revenu médian se limite à 6 600 € pour Résidences-Zaporojie-sud. La situation est à peine plus favorable dans les trois autres espaces urbains : autour de 7 500 € pour Résidence-Rome et Glacis du Château et un peu plus de 8 000 € pour Résidences-Zaporojie-nord.

Dans le secteur « Braille » des Résidences, avec un revenu médian de 11 000 €, la précarité semble moins intense que dans les autres parties habitées de la ZFU. La partie nord de la ZFU apparaît sur la carte dans la tranche supérieure des revenus, contrastant avec la partie sud. En réalité, elle est faiblement peuplée,

couvrant le fort Hatry et une partie de la technopole et est incluse dans le quartier du Mont-sud, habité plus à l'ouest par des ménages aux revenus plus élevés.

Dans les quatre quartiers les moins aisés financièrement, le taux de chômage dépassait 25% en 1999. Dans ces quartiers, la proportion de RMIstes en 2003 est comprise entre 14

et 19%, soit plus du double de la moyenne belfortaine (6,7%). Le secteur Résidences-Braille

avec 14% de RMIstes rejoint sur ce plan les quartiers les plus précarisés alors que le revenu médian y est sensiblement supérieur.

Ces situations d'exclusion entraînent une dépendance financière accrue à l'égard de l'aide sociale. Ainsi, dans trois quartiers belfortains - Résidences-Zaporojie-sud, Résidences-

Belfort : la partie Braille des Résidences s'en sort mieux

Pour comprendre ces résultats

Les quartiers étudiés ici correspondent aux IRIS 2000 définis au moment du recensement de population de 1999. Ils comptent au moins 1 800 habitants (sauf dérogation de la CNIL). Certains IRIS, très peu peuplés, ne seront donc pas pris en considération. Il s'agit de zones d'activité ou spécifiques (forêt, zone portuaire).

La répartition des quartiers en fonction des revenus fiscaux de leurs habitants, est analysée ici par rapport à un revenu médian, c'est-à-dire le revenu pour lequel la moitié des ménages a déclaré au fisc un montant supérieur et l'autre moitié des revenus inférieurs. Il s'agit de revenus avant impôt et versement de prestations sociales. La notion de ménage correspond aux ménages ordinaires du recensement, en retirant les étudiants et ceux concernés par un événement de type mariage, décès ou séparation.

Afin de tenir compte de la taille des ménages, on utilise la notion d'unité de consommation. Le premier adulte du ménage compte pour une unité, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Les chiffres analysés ici, correspondent donc à des revenus médians par unité de consommation qui permettent de comparer des quartiers qui seraient différents sur le plan des structures familiales.

Les autres indicateurs retenus sont la proportion de ménages allocataires du RMI qui rapporte le nombre de bénéficiaires du RMI en 2003 (source CAF) au nombre de ménages (RP 1999) dont la personne de référence a moins de 65 ans ; la part des prestations dans les ressources des allocataires de la CAF et le taux de chômage au sens du recensement de 1999.

Rome et Glacis du Château - la part des prestations sociales (familiales, logement ou minima sociaux) dans les ressources des allocataires de la CAF se situe autour 40% contre 25% au niveau communal.

Sur les 11 quartiers d'habitat qui composent la commune de Dole, de profondes inégalités de revenu existent : la va-

leur la plus basse est de 5 800 € dans la partie nord des Mesnils-Pasteur et le montant le plus élevé (17 400 €) concerne le quartier d'Azans-la Bédugue. Le premier de ces deux quartiers, classé en ZUS, se situe en bordure ouest de la ville et le second est un quartier pavillonnaire au sud-est qui fait la jonction entre la rive gauche du Doubs et la forêt de Chaux.

Dole, contrairement aux autres communes en contrat de ville, est marquée par l'absence de progressivité entre les quartiers aux plus faibles revenus et les autres. La ZUS des Mesnils-Pasteur, quartier d'habitat social, actuellement en cours de requalification, se compose des deux secteurs à très faibles revenus : 5 800 € pour la partie

nord et 7 200 pour Sorbiers-Mesnils-Pasteur-sud. Dans les autres quartiers dolois, le revenu médian est toujours plus de deux fois supérieur à celui de la ZUS. Ces quartiers sont d'ailleurs assez proches les uns des autres sur le plan des revenus déclarés. Il existe donc une véritable scission entre la ZUS et le reste de la ville. C'est une originalité par rapport aux autres villes qui comptent toujours quelques quartiers avec un revenu médian autour de 10 000 €.

À Dole, d'autres indicateurs convergent pour placer la ZUS des Mesnils-Pasteur au centre des difficultés sociales. Ainsi, le taux de chômage en 1999 était deux fois plus élevé qu'au niveau communal et, en 2003, la proportion de ménages bénéficiaires du RMI près de trois fois plus importante. Cet éloignement du marché du travail

accompagné de faibles revenus nécessite l'octroi de prestations sociales par la CAF pour compenser cette forte précarité. Ainsi, en 2003, les ménages allocataires habitant aux Mesnils-Pasteur disposaient de ressources constituées à 45% de prestations familiales, d'aides au logement ou de minima sociaux.

Les travaux engagés à partir de la fin 2004 dans le cadre du contrat de ville ont pour objectif de désenclaver les

Mesnils-Pasteur. Ainsi, l'avenue Duhamel qui contribue au cloisonnement du quartier sera requalifiée et de nombreuses démolitions de bâtiments vont laisser place à de nouvelles constructions dans le parc social public accompagnées du développement d'un parc individuel privé. ■

Martine AZOUGUAGH
Frédéric NAUROY

Revenus médians par unité de consommation par IRIS et ZUS de Dole



Dole :
les Mesnils-Pasteur
concentrent l'essentiel
de la précarité

Pour en savoir plus :

« Les revenus fiscaux en 2003 en Franche-Comté » INSEE Franche-Comté - L'Essentiel N°84 - Décembre 2005

« ZUS comtoises : des créations d'établissements mais une reprise du chômage » INSEE Franche-Comté - L'Essentiel N°87 - juin 2006

« Inégalité sociale des quartiers prioritaires » INSEE Aquitaine - Le quatre pages N°145 - août 2005